

## COMMUNE DE SAINT GERAUD DE CORPS

Séance du 28 mars 2024

---

<b>Membres en exercice :</b> 11	Date de la convocation: 21/03/2024 <i>L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Thierry BOIDÉ</i>
<b>Présents : 10</b>	<b>Présents :</b> Thierry BOIDÉ, Bernard CLERET, Christian TORREGROSSA, Caroline BARUTHEL, Michèle BONNIN, Florence PEYTUREAU, Guy VERHAEGHE, Jean BARRAUD, Annie PAULHIAC, Stéphane GIBAUD
<b>Votants: 10</b>	
<b>Pour: 10</b>	
<b>Contre: 0</b>	<b>Représentés:</b>
<b>Abstentions: 0</b>	<b>Excusés:</b> Jérôme COCOUARD
	<b>Absents:</b>
	<b>Secrétaire de séance:</b> Annie PAULHIAC

---

### OBJET : ACQUISITION D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE - DE\_2024\_010

Monsieur le Maire indique que deux entreprises ont été consultées.

L'entreprise Lajarthe Motoculture et l'entreprise GOUPIL se sont déplacées pour une démonstration.

L'entreprise Lajarthe Motoculture a proposé une offre à 35 550.00 € HT.

L'entreprise GOUPIL a proposé une offre à 31 906.60 € HT, à la suite de la démonstration, le commercial a proposé le modèle d'exposition à 27 028.50 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'acquérir le véhicule électrique proposé par l'entreprise **GOUPIL** au prix de 27 028.50 € HT soit 32 434.20 € TTC (hors bonus écologique).

Le Maire  
Thierry BOIDÉ